

# Cycle Handicap

## Matinée ¼ : l'accueil des déficients visuels en bibliothèque

Julien Dufetelle et Céline Gardé des bibliothèques de Montreuil, à l'initiative de ce cycle de matinées, travaillent sur les questions d'accessibilité aux handicapés et ont sollicité l'association Bibliothèques en Seine-Saint-Denis pour élargir cette réflexion au niveau du département et mutualiser les questionnements et les initiatives.

Ainsi l'association propose un cycle de quatre matinées s'étalant sur 2014/2015 permettant d'aborder chaque forme de handicap : visuel, auditif, mental et moteur. Pour cette première matinée nous avons reçu Hélène Kudzia bibliothécaire à la médiathèque Marguerite Duras (Paris, 20<sup>ème</sup>) spécialisée dans l'accueil des déficients visuels.

Présents : Françoise Desage (Sevran), Claire Dexheimer (Bobigny), Marhian Obigand (Villepinte), Xavier Sergent (Rosny-sous-Bois), Valérie Mahout (Pré Saint-Gervais), Christelle L'Huillier (Le Bourget), Anne Ponte (Drancy), Gaelle Henri (La Courneuve), François Marzloff (Les Lilas), Pierre Secher (Bondy), Céline Gardé (Montreuil)

- Tour de table : chaque bibliothèque s'exprime sur son équipement (projets en cours, en œuvre, à venir, personnel dédié à ces questions...)

### Collections

Toutes proposent des livres en gros caractères et livres sonores. Certaines des DVD avec audio description.

D'autres encore comme c'est le cas à Drancy à la médiathèque Georges Brassens sont parvenues à nouer des partenariats pertinents (ici avec le Lions club et la bibliothèque sonore d'Aulnay-sous-Bois), elle accueille ainsi une permanence pour présenter le catalogue de cette bibliothèque sonore.

### Équipements

Les équipements récents sont en général accessibles aux handicapés moteurs, même si la démarche n'est pas toujours aboutie (ascenseur mais sans touche en braille, barre d'appui seulement d'un côté..).

La médiathèque John Lennon à La Courneuve par exemple a adapté aussi la hauteur de ses étagères comme les distances entre elles pour laisser passer fauteuils et poussettes, **rappelons en effet qu'adapter son équipement pour certains handicaps revient aussi à faciliter la vie aux promeneurs de poussettes, aux personnes âgées, aux personnes empêchées ponctuellement (béquilles...)**

### Actions culturelles et accueil

Certaines bibliothèques proposent des projections audio-descriptives, comme c'est le cas à Villepinte. D'autres réfléchissent à des malles thématiques comme sur le réseau de lecture publique Plaine Commune. A Bondy un projet 'Lire Autrement' se déroule sur la saison 2014 / 2015.

Bobigny a signé une convention avec l'association Valentin Haüy dont nous parlerons plus loin.

### Personnel, budget et politique de la ville

Il semble qu'il y ait peu de personnel dédié à cette question et que cela a quelque fois à voir avec une sensibilité personnelle. À noter qu'à Sevran Françoise Desage est chargée de mission sur l'accessibilité du réseau.

Un problème budgétaire et sans doute de volonté municipale est soulevé. Ce groupe pourrait partager ses réflexions sur ce qu'il est possible pour entamer une démarche d'accessibilité sans possibilité d'engager des sommes importantes et sur la manière de les faire convenablement jusqu'au bout.

### Quelques chiffres sur le handicap visuel :

1 pers / 1000 est aveugle soit 70 000 personnes en France. Beaucoup de personnes âgées sont concernées.

Entre 15 000 et 20 000 sont en âge de travailler : seul 1/3 travaille.

1% de la population est malvoyante : population sociologiquement très variée.

Seul 15% des aveugles savent lire le braille : il faut donc relativiser la présence du braille dans ses collections et ne pas le considérer comme une obligation et encore moins comme une solution.

→ Beaucoup de personnes malvoyantes le deviennent avec l'âge, c'est pourquoi **la bibliothèque de quartier (lieu et équipe connus) est un endroit de transition très précieux** avant de se tourner vers des associations spécialisées. La bibliothèque permet un parcours en douceur vers le livre en gros caractère, le livre audio et éventuellement après le rapprochement vers des associations spécialisées.

### L'exemple de la médiathèque Marguerite Duras (Paris 20<sup>ème</sup>):

Médiathèque spécialisée dans l'accueil des déficients visuels, pôle 'Lire autrement'

Les équipements importants comme c'est le cas de la médiathèque M. Duras ne sont pas toujours les meilleurs lieux pour favoriser l'accueil des publics handicapés (50 personnes dans l'équipe on ne retrouve pas facilement son interlocuteur d'une fois sur l'autre) il peut être judicieux donc de travailler l'accessibilité sur les bibliothèques de quartiers.

#### Services proposés :

> Porteurs : Ils amènent les livres mais peuvent aussi accompagner les personnes pour une activité à la bibliothèque.

> Malgré tous les aménagements **rien ne remplace l'aide humaine et le temps consacré.**

À M. Duras, l'accueil classique dure de 20 minutes à une demi-heure / l'accueil plus approfondi sur rendez-vous est d'1h/1h30. **Le plus important c'est la présentation des collections, des services et la médiation qui en découle. Cela demande du temps.** Par exemple, c'est aux bibliothécaires de faire la médiation avec le texte lu, pour certains gros lecteurs il est difficile de réaliser 'qu'écouter c'est lire'.

#### La sensibilisation de l'équipe :

**La sensibilisation de l'équipe est fondamentale.** C'est l'occasion de faire connaissance avec le handicap visuel, de se débarrasser de tous les tabous sur le sujet d'apprendre comment on accueille, on guide, comment faire avec les cannes, les chiens, qu'est ce qu'on propose, qu'est ce qu'un livre DAISY...

La question du catalogue : Les déficients visuels sont habitués au fonctionnement du catalogue, il faut rompre avec cette pratique et leur montrer qu'on peut les accompagner dans leur choix en faisant un travail de médiation dans les rayons.

#### Les collections :

> Il vaut mieux travailler **le braille** avec des bibliothèques spécialisées. Ce n'est pas un fonds vivant, cela concerne trop peu de monde et prend trop de place tout en proposant trop peu de propositions par genre.

#### > Pour la jeunesse :

- l'édition **Les doigts qui rêvent** est très bien pour les déficients visuels et un super outil de sensibilisation, parce qu'elle défend un vrai objet livre intégralement traduit en braille.

Conseil : s'abonner à l'ABBE (Association Bibliothèque Braille Enfantine) : Fonds tournant de 15 livres tous les deux mois. (100 euros par collectivité.)

- **Mes Mains en or** : [http://www.mesmainsenor.com/nos\\_idees\\_bibliotheque.ws](http://www.mesmainsenor.com/nos_idees_bibliotheque.ws)

(Fournisseurs et marché public : De plus en plus facile à trouver et si le fournisseur stipule qu'il ne peut le fournir, on bascule directement en hors marché.)

> **Pour les plus grands** c'est plus compliqué en terme de livre tactile. Il en existe mais ce sont des ouvrages qui ont beaucoup de mal à trouver leur public. Ce sont des livres sur lesquels l'accompagnement est difficile, ce n'est pas du tout intuitif.

> **Gros caractère** : c'est bien d'avoir différents corps. + **Revue en gros caractères** (permet de maintenir le lien avec l'écrit pour des personnes qui peuvent de moins en moins lire) exemple : **Large vision ou Mieux voir**

> **Les DVD avec audio description.**

Attention : le DVD peut être en audio description sans que le menu soit parlant. Solution : mettre en place des '**fiches menu**' qui décrivent le chemin pour aller du menu au lancement du film. (A proposer en gros caractère, en braille ou en numérique et seulement pour les lectures avec un lecteur DVD).

**Toutes les fiches déjà mutualisées** : <https://audiodescriptionfrance.wordpress.com/menus-dvd/>

Attention : les catalogues des fournisseurs ne sont pas fiables et parfois les dvd ne sont pas audio décrits comme annoncé. Il vaut mieux faire de la veille mutualisée entre bibliothèques.

+ choisir un seul et même terme pour le catalogage permettant de retrouver simplement tous les dvd audio décrits

> **Les livres audios** : livre audio, livre mp3, livre DAISY.

*Pour les livres DAISY, rappel de la loi : Les conventions avec les bibliothèques spécialisées rentrent dans un **cadre législatif précis** : il y a une **exception handicap** qui stipule que les structures agréées ont le droit, sans demander à l'auteur et à l'éditeur, d'adapter des œuvres pour un public handicapé qui justifie de son handicap (ordonnance).*

*Ainsi si la bibliothèque publique veut prêter des livres DAISY audio il faut être le partenaire de confiance d'une bibliothèque spécialisée.*

Conseil : demander l'agrément de niveau 1 auprès de la commission 'Exception handicap' gérée par le ministère de la culture pour faciliter les échanges avec les bibliothèques spécialisées.

Le '**livre DAISY**' (Digital Accessible Information System) est un format qui permet de manipuler un livre audio comme on manipulerait un livre papier (sommaire, parties, sous parties qui permettent de naviguer) + réglage des graves et aigus, réglages de la vitesse de lecture, retour vocal sur chaque manipulation.

Matériel associé : Le lecteur DAISY est aussi appelé 'Victor'.

Document DAISY : il est possible d'éditer des dvd au format DAISY. (par exemple son guide du lecteur)

### **Offre de l'Association Valentin Haüy (AVH) et des bibliothèques spécialisées :**

*Créée en 1889 par Maurice de la Sizeranne, l'Association Valentin Haüy a été reconnue d'utilité publique en 1891. Aujourd'hui, elle poursuit l'objectif premier de son fondateur : lutter avec et pour les personnes déficientes visuelles pour la reconnaissance de leur droits, leur participation à part entière à la vie sociale et professionnelle, le développement de leur autonomie au quotidien, leur information et l'information du grand public sur la réalité du handicap visuel, les moyens de sa prévention et la nécessité de toujours faire évoluer le regard que la société, et parfois les personnes déficientes visuelles elles-mêmes, portent sur le handicap.*

<http://www.avh.asso.fr/rubriques/association/association.php>

L'AVH propose de former les équipes, d'aider à la mise en place du projet, de fournir les documents et ensuite de laisser la bibliothèque faire la médiation.

### **Les outils :**

Le lecteur DAISY (si la bibliothèque ne peut acheter qu'un seul exemplaire il est mieux de ne pas le prêter et de s'en servir pour présenter l'outil.)

Les tablettes Apple offre de nombreuses possibilités. En revanche les liseuses sont souvent mal adaptées car même en activant le « gros caractère », la page « menu » reste en petit caractère et la taille des gouttières peut gêner la lecture.

### **Sensibilisation :**

**Très important : Distinguer action de sensibilisation et action à destination des handicapés.**

Des actions de sensibilisation pour les enfants et pour les adultes sont très importantes.

Pour les déficients visuels : beaucoup d'actions culturelles proposées par les bibliothèques leur sont accessibles (conférences, rencontres d'auteur, concerts, projections de film avec audio description). **L'important pour annoncer ces événements comme accessibles c'est d'assurer le service jusqu'au bout et que les déficients visuels trouvent le livre en audio à emprunter à la fin de la séance.**

### **Communication :**

**La médiathèque M.Duras par exemple propose une plaquette qui recense les services de la bibliothèque** (en version petit et gros caractère) **et la diffuse largement** : site, mission handicap de la ville, associations...

Site internet, se référer au RG2A : un Référenciel Général d'Accessibilité pour toutes les administrations publics.

---

### **Pistes de travail que nous pourrions aborder dans ce cycle :**

- > une collaboration autour des DVD et de l'audio description
- > travailler autour de l'accessibilité des outils et documents de com
- > la question de la sensibilisation et formation (du public et particulièrement des équipes)
- > une collaboration partenariale avec l'association Valentin Haüy (collections, lecteurs d'écrit, campagne et animations de sensibilisation etc.)

### **À consulter :**

> Site internet 'j'en crois pas mes yeux'. Messages humoristiques pour sensibiliser aux handicapés.

<http://www.jencroispasmesyeux.com/>

> Guide d'accessibilité des équipements culturels mis en place par le conseil général de Seine-Saint-Denis

<http://www.seine-saint-denis.fr/Accessibilite-des-equipements.html>

> Bibliothèques et handicap ARALD

: [http://www.arald.org/ressources/pdf/selargissement/bibliotheques\\_et\\_handicaps.pdf](http://www.arald.org/ressources/pdf/selargissement/bibliotheques_et_handicaps.pdf)

> Handicap et bibliothèques ABF (épuisé) : <http://aides-techniques.handicap.fr/prd-librairie-handicap-244-2679.php>

> L'innovation en bibliothèque publique au service de l'inclusion sociale des publics handicapés: état des lieux et perspectives (mémoire ENSSIB) : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/64229-l-innovation-en-bibliotheque-publique-au-service-de-l-inclusion-sociale-des-publics-handicapes-etat-des-lieux-et-perspectives.pdf>

> Exemple de diagnostic d'accessibilité la bibliothèque Robert Desnos à Montreuil

: <http://www.pearltrees.com/s/file/download/85393314/>

> en pièce jointe : les comptes rendus des interventions de la journée d'étude du 4 février 2014 ayant eu lieu à Montpellier : l'édition jeunesse adaptée, pratiques outils et perspectives

> **Merci à celles et ceux qui ne l'auraient pas encore fait de remplir le questionnaire proposé par l'association (en pièce jointe du mail de compte-rendu).**